

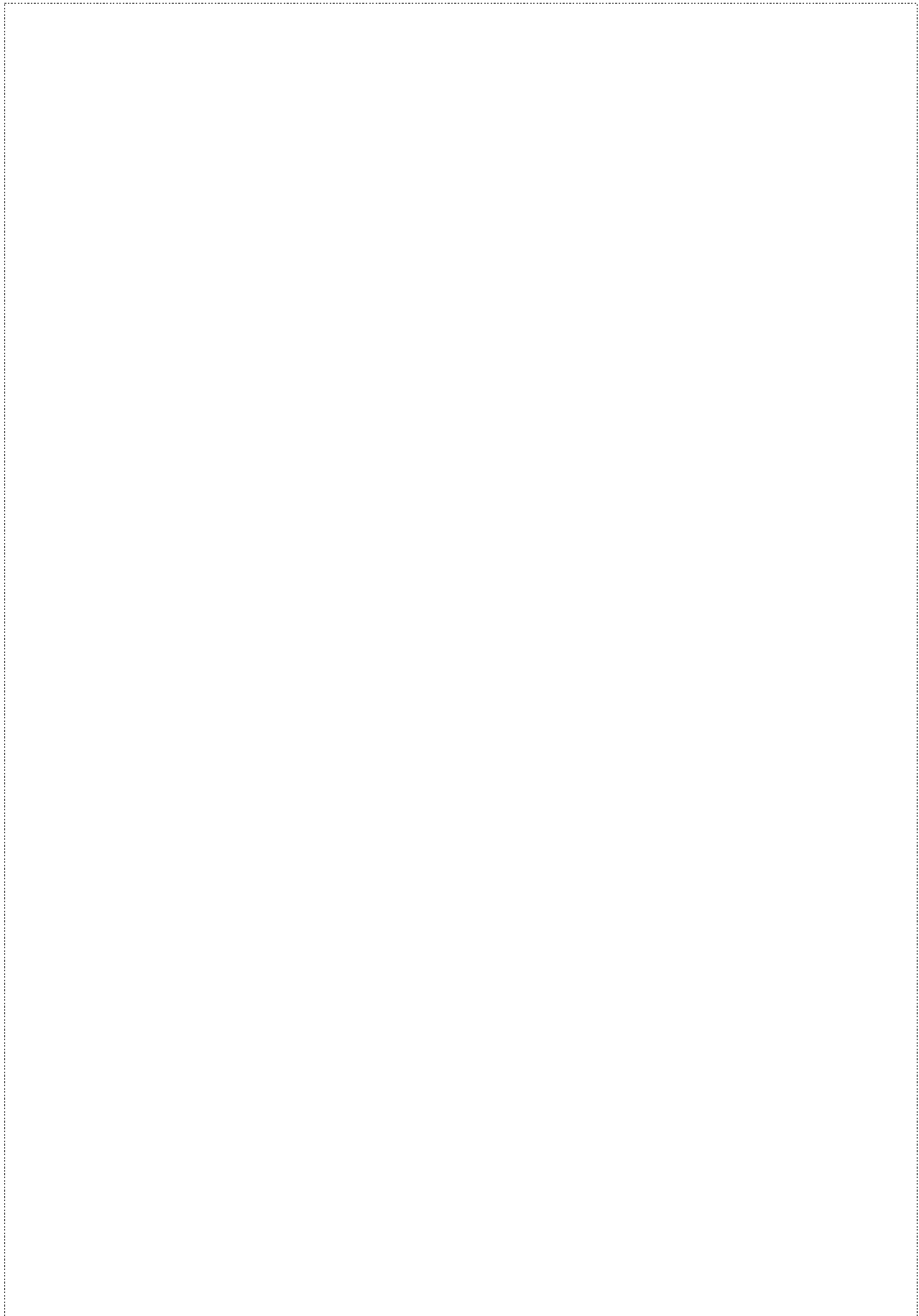


ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE
POUR L'ÉVALUATION
D'IMPACTS

RAPPORT D'ACTIVITÉS
couvrant la période du 4 novembre 2009 au 17 novembre 2010

déposé à
l'Assemblée générale annuelle des membres de l'AQÉI
le 18 novembre 2010
au Holiday Inn Select Montréal Centre-Ville

C.P. 25, succursale Place d'Armes, Montréal (Québec) H2Y 3J2
514-990-2193
mondorf@aqei.qc.ca
<http://www.aqei.qc.ca>



PRÉAMBULE

Ce rapport d'activités couvre la période s'étalant depuis l'Assemblée générale annuelle des membres tenue le 3 novembre 2009, jusqu'au 17 novembre 2010, soit la veille de l'Assemblée générale annuelle de 2010.

Soixante-quatre (64) personnes se sont impliquées à titre de bénévoles dans les comités, dans les activités et dans les différents dossiers menés par l'AQÉI. Si on comptabilisait l'implication des membres dont ceux du Conseil d'administration dans plus d'un comité et plus d'un dossier, le bénévolat se chiffrerait au total à cent vingt (120) personnes. Nous remercions donc tous les bénévoles de leur apport précieux, notamment les membres du Conseil d'administration de l'AQÉI qui ont été appelés à intervenir à plusieurs reprises dans plusieurs dossiers en dehors des réunions mensuelles au cours de l'année.

Le rapport se divise en trois sections et se lit comme suit :

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 1.1 *Composition du Conseil d'administration*
- 1.2 *Principales résolutions prises au cours de l'année*

2. DOSSIERS DE L'AQÉI – Projets et réalisations

- 2.1 *Appel de candidatures au Conseil d'administration*
- 2.2 *Membership*
- 2.3 *18^e congrès 2009*
- 2.4 *Assemblée générale annuelle des membres — 18 novembre 2010*
- 2.5 *19^e congrès 2011*
- 2.6 *Lunchs conférences*
- 2.7 *Bourses AQÉI 2010*
- 2.8 *Représentations de l'AQÉI au sein d'organisations internationales (IAIA et SIFÉE)*

3. DOSSIERS SPÉCIAUX – Projets et réalisations

- 3.1 *Encadrement éthique des décisions du Conseil d'administration*
- 3.2 *Évaluation environnementale stratégique (EES) comme outil de planification*
 - 3.2.1 *Plan Nord du gouvernement québécois*
 - 3.2.2 *Développement des hydrocarbures au Québec*
- 3.3 *La réforme de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCÉE)*
- 3.4 *Société de gestion des déchets nucléaires*
- 3.5 *SEFA – La banque de références sur le suivi environnemental*
- 3.6 *Affichage sur le site Internet de l'AQÉI*

ANNEXES

- Annexe 1 : Principales résolutions du Conseil d'administration de l'AQÉI 2009-2010*
- Annexe 2 : Identification des critères de sélection des candidats potentiels au sein du Conseil d'administration*
- Annexe 3 : Formulaire de demande de bourses AQÉI 2010*
- Annexe 4 : Compte rendu des correspondances avec la Société de gestion des déchets nucléaires*

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de 11 membres. Lors de l'Assemblée générale des membres tenue le 4 novembre 2009, quatre postes ont été comblés, sept autres n'étant pas en réélection. Rappelons que la durée d'un mandat d'administrateur est de deux ans et qu'il est renouvelable.

Quatre membres ont été élus à la dernière Assemblée générale. Il s'agit de :

Francis Michaud — Comptable en management accrédité (CMA)
Comme représentant du milieu de la gestion, comptabilité
(Première année de mandat)

Nicolas Juneau — Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Comme représentant du gouvernement québécois
(Première année de mandat)

Éric Giroux — SNC-Lavalin Environnement
Comme représentant de grandes firmes de consultants :
(Septième année de mandat)

Jean Hébert — Hydro-Québec
Comme représentant du milieu producteur d'énergie
(Troisième année de mandat)

Sept autres administrateurs ont accepté de compléter leur mandat de 2 ans :

Véronique Bussières	Université Concordia (deuxième année de mandat)
Gilles Côté	AECOM-Tecsub inc. (quatrième année de mandat)
Annie Déziel	Agence canadienne d'évaluation environnementale (deuxième année de mandat)
Louise Fecteau	Gaia Environnement inc. (deuxième année de mandat)
Mario Heppell	Association des biologistes du Québec (quatrième année de mandat)
Kelly LeBlanc	Administration régionale cri (deuxième année de mandat)
Elisabeth Patterson	Dionne Schulze (deuxième année de mandat)

Voici les officiers qui ont été nommés par le Conseil d'administration pour l'année 2009-2010 :

Président : Éric Giroux
Vice-président : Jean Hébert
Secrétaire-trésorier : Francis Michaud

1.2 PRINCIPALES RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'ANNÉE

Une liste des principales résolutions prises par le Conseil d'administration se trouve dans l'Annexe 1 du présent rapport d'activités.

2. DOSSIERS DE L'AQÉI – Projets et réalisations

2.1 APPEL DE CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Préambule : Le comité de nomination est le seul comité statutaire de l'AQÉI. Selon l'article 24 des règlements généraux, ce comité a pour mandat de proposer des candidats aux postes d'administrateurs de la corporation. Le comité est désigné annuellement par le Conseil d'administration et est généralement composé d'au moins trois personnes.

Nicolas Juneau, membre du Conseil d'administration de l'AQÉI, en a accepté la responsabilité. Pierre André, professeur à l'Université de Montréal et ancien membre du Conseil d'administration et Pierre Senécal, conseiller en environnement et ancien président du Conseil d'administration de l'AQÉI, ont accepté de faire partie du comité de nomination. La procédure de mise en candidature, adoptée depuis 2001, est à nouveau utilisée pour les mises en candidature de 2010-2011. La procédure est disponible sur le site Internet de l'AQÉI : <http://www.aqei.qc.ca/aqei/procedurecaaqei.html>.

Projet : La liste des milieux identifiés dans les critères de sélection des candidats potentiels a été révisée par le Conseil d'administration en septembre 2010 et elle est appliquée pour l'appel de candidatures des administrateurs pour l'année 2010-2011. Il est suggéré de se référer à l'Annexe 2 sur les critères de sélection des candidats potentiels aux postes du Conseil d'administration ou sur le site Internet de l'AQÉI : <http://www.aqei.qc.ca/aqei/CriteresSelectionCA.html>

Sept postes sont à combler lors de l'élection à l'Assemblée générale des membres du 18 novembre 2010.

Réalisation : L'appel de candidatures a été lancé dans le réseau de l'AQÉI par courriel le 14 septembre 2010 et, au même moment, l'annonce paraissait sur la page d'accueil du site Internet de l'AQÉI. Puis, un rappel a été diffusé le 15 octobre 2010. Enfin, un rappel final a été lancé le 5 novembre 2010. Tout a été mis en œuvre pour obtenir minimalement sept candidats pour les sept postes ouverts. Leur nom accompagné d'une note biographique est affiché sur le site Internet de l'AQÉI avant l'Assemblée générale afin que les membres votants en prennent connaissance : <http://www.aqei.qc.ca/neuf/candidaturesca2010-2011.html>. Les recommandations du comité de nomination sont déposées à l'Assemblée générale des membres du 18 novembre 2010.

2.2 MEMBERSHIP

Constat : Au 31 août 2010, on enregistrait 249 membres comparativement à 196, l'année précédente, soit une augmentation de 20 % du membership. Sur les 249 membres, 140 font partie des organisations affiliées (comparativement à 124 en 2009). On assiste à une augmentation tant du côté du membership affilié que du côté du membership individuel.

La dernière augmentation des tarifs du membre individuel date du 1er septembre 2009. Cela ne semble avoir eu aucun effet négatif sur le taux de renouvellement ou d'adhésion au cours de l'année 2010. Par ailleurs, le statut quo dans les tarifs des membres affiliés, a possiblement joué en faveur de ce type d'adhésion pour les organisations.

Comme l'indique le tableau plus bas, la hausse du membership est perceptible dans la majorité des catégories entre 2009 et 2010, contrairement à ce qui s'est passé entre 2008 et 2009. Les consultants prédominent et cela, depuis les débuts de l'AQÉI. En 2010, les intervenants gouvernementaux québécois et les étudiants sont en hausse, en pourcentage et en chiffres absolus. La réapparition d'un concours étudiant reliée à l'appui financier de plusieurs organisations dans le cadre du 18e congrès, a permis un membership gratuit pour un an à 20 étudiants. Cette formule a un effet direct sur le nombre d'étudiants membres dans le réseau de l'AQÉI au fil des années.

Répartition du membership par catégorie

Catégories	2010		2009		2008	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Consultants	135	54%	118	60,2 %	108	44,6 %
Parapublic	20	8%	20	10,2 %	31	12,9 %
Fédéral	20	8%	16	8,2 %	16	6,6 %
Provincial (QC)	23	9%	11	5,6 %	19	7,9 %
Étudiant	29	12%	11	5,6 %	36	14,9 %
OSBL	10	4%	8	4,1 %	10	4,1 %
Industriel	3	1%	5	2,5 %	9	3,7 %
Professeur	7	3%	5	2,5 %	8	3,3 %
Municipal	2	1%	2	1,0 %	5	2,1 %
TOTAL	249	100%	196	100 %	241	100 %

Membres affiliés : On compte 20 organisations affiliées à l'AQÉI pour l'année 2009-2010 comparativement à 17, l'année précédente. En voici la liste :

AFFILIÉ DE PREMIER NIVEAU – 1 800 \$ (17 membres) :

- Hydro-Québec
- AECOM
- GENIVAR

AFFILIÉ DE DEUXIÈME NIVEAU - 1 200 \$ (10 membres) :

- DESSAU
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

AFFILIÉ DE TROISIÈME NIVEAU – 600 \$ (5 membres) :

- Administration régionale crie
- Agence canadienne d'évaluation environnementale
- Artefactuel, Coop de travail (4 membres)
- Environnement Illimité
- Golder Associés Ltée
- Groupe Conseil Nutshimit
- Lavery
- Pêches et Océans Canada
- Pesca Environnement
- Roche Ltée, Groupe-Conseil
- SNC-Lavalin Environnement
- Stantec
- Teknika-HBA (2 membres)
- Transfert Environnement
- Ville de Montréal (2 membres)

Bilan : Le record de l'AQÉI (depuis sa fondation) avait été atteint en 2008 avec 241 membres, il a été de nouveau battu cette année avec 249 membres.

Le défi à relever année après année est de maintenir l'intérêt des membres à renouveler leur adhésion et d'en attirer de nouveaux. L'augmentation du membership est un effet heureux de plusieurs éléments difficiles à comptabiliser : une bonne thématique de congrès, des lunchs conférences réguliers sur des sujets diversifiés, une implication soutenue des membres du Conseil d'administration dans des dossiers qui soulèvent des enjeux importants au plan de l'environnement et du développement durable, la création d'un programme de bourses pour les étudiants qui stimule la recherche et la relève, voilà autant de raisons d'attirer des personnes de différents milieux à faire partie du réseau de l'AQÉI.

2.3 18^e CONGRÈS ANNUEL 2009

Réalisation : Le 18^e congrès annuel de l'AQÉI s'est tenu à Montréal les 4 et 5 novembre 2009 sur le thème — *L'évaluation environnementale : un atout en période de crise économique ?* — . Il aura attiré 177 congressistes.

Le rapport d'activités précédent a fait état des différentes étapes de l'organisation de cet événement, tant au plan de la problématique, du sondage auprès des membres, du programme, qu'au plan des appuis financiers, et de l'affichage du congrès sur plusieurs tribunes médiatiques.

Rappelons que le comité organisateur du congrès a été présidé par Louise Fecteau, membre du Conseil d'administration, et composé des membres suivants : Alain Bourgeois de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, Judy Doré d'Environnement Canada en détachement à Pêches et Océans Canada, Mélissa Gagnon du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs jusqu'au 31 août 2009, Mario Gauthier de l'Université du Québec en

Outaouais, Marie-Josée Grimard d'Hydro-Québec, Mario Heppell de GENIVAR, Alan Samostie de SNC-Lavalin Environnement et de Françoise Mondor, coordonnatrice de l'AQÉI.

Le congrès a pu bénéficier d'un appui financier de plusieurs organisations, nommons : Agence canadienne d'évaluation environnementale, Hydro-Québec, GENIVAR, DESSAU, SNC-Lavalin Environnement, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Ministère des Transports, Environnement Illimité, Pêches et Océans Canada, AECOM, Golder Associés, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Le Groupe S.M. International, Bureau du forestier en chef.

Tout y est : le programme, la présentation visuelle de plusieurs personnes-ressources, les contributeurs, la liste des 20 étudiants admis gratuitement grâce au concours et quelques photos en souvenir sont disponibles sur la page Internet du congrès :

<http://www.aqei.qc.ca/neuf/Congres2009.html>

Bilan :

Un document de synthèse a été réalisé par Louise Fecteau, présidente du comité organisateur et Jean-Pierre Revéret, l'animateur du congrès, avec la collaboration de quelques membres du comité organisateur, Alain Bourgeois, Judy Doré, Mélissa Gagnon et Marie-Josée Grimard. Ce document est accessible sur le site de l'AQÉI :

<http://www.aqei.qc.ca/publi/DocumentSyntheseCongres2009.pdf>

Il est souhaité que ce document permette l'approfondissement de certains sujets car plusieurs questionnements et positions ont été énoncés notamment par des intervenants de Nature Québec, de la Fédération des Chambres de commerce du Québec, de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, du Conseil patronal en environnement du Québec, d'Hydro-Québec, du Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec, pour ne nommer que ceux-là.

Dossier à suivre :

Le document de synthèse du congrès pourrait orienter la tenue d'une ou plusieurs activités afin d'approfondir les sujets jugés prioritaires. L'objectif étant d'offrir des perspectives plus précises quant à la valeur et la portée de l'évaluation environnementale face à des acteurs aux intérêts très diversifiés. À cet effet, une activité sera proposée prochainement par le nouveau Conseil d'administration.

2.4 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES — 18 NOVEMBRE 2010

Préambule :

Le congrès annuel s'est toujours tenu au même moment que l'Assemblée générale annuelle des membres i.e. au mois de novembre. C'était au départ pour une raison d'économie de temps, d'énergie et d'argent. Considérant qu'au fil des ans, le mois de novembre est devenu une période très occupée pour toutes les organisations, qu'elles soient publiques ou privées, considérant qu'il faille sans cesse redoubler d'efforts pour attirer le plus grand nombre de personnes possibles à ces deux événements, considérant que la période estivale n'est pas le meilleur moment pour la recherche de personnes-ressources dans le montage d'un programme de congrès et considérant que les membres semblent apprécier la possibilité de participer à plusieurs activités sociales et professionnelles de courte durée à Québec et à Montréal (i.e. les lunchs conférence), le Conseil d'administration a choisi de sonder les membres sur l'idée de séparer les activités en deux périodes différentes. La majorité étant d'accord sur cette question, l'Assemblée générale aura lieu comme il se doit dans les règlements généraux, dans les cent vingt (120) jours suivant la fin de l'exercice financier de l'AQÉI. Il a été décidé de tenir le 19^e congrès au début de février 2011. Finalement, il a été convenu de tenir l'Assemblée générale à Montréal et le congrès à Québec.

Organisation :

La 18^e Assemblée générale annuelle des membres se tiendra dans l'après-midi du 18 novembre 2010 au Holiday Inn Select Montréal Centre-Ville. Afin d'attirer le plus grand nombre possible de membres et d'offrir une occasion spéciale de rencontre et de discussion, une personnalité a été invitée à présenter une conférence. Jean Hébert a proposé au Conseil d'administration de contacter Monsieur André Boisclair, ancien ministre de l'Environnement du Québec et maintenant consultant en développement stratégique et affaires publiques. Ils ont convenu de la thématique à aborder en réponse aux intérêts des membres. Monsieur Boisclair a accepté un cachet de 1 500 \$ pour la

circonstance. La réunion statutaire sera ainsi suivie par une conférence et discussion. Le tout sera clôturé par un cocktail. L'activité est offerte gracieusement à tous les membres de l'AQÉI, à la seule condition qu'ils soient en règle. La conférence-cocktail est ouverte aux non-membres à un coût de 40 \$ avant taxes.

L'activité est annoncée sur le site Internet de l'AQÉI depuis le début de septembre 2010. <http://www.argei.qc.ca/neuf/AssembleeGenerale2010.html>

L'avis de convocation formelle à l'Assemblée générale annuelle a été envoyé aux membres le 20 octobre dernier accompagné de l'ordre du jour, du compte rendu de l'Assemblée générale de l'an dernier ainsi que de la proposition de modification de l'Article 27 des règlements généraux qui doit être entérinée par les membres en assemblée.

Bilan à venir : Une participation minimale de 50 personnes est anticipée, i.e. l'équivalent de l'Assemblée générale tenue exceptionnellement le 4 décembre 2008.

2.5 19^e CONGRÈS ANNUEL 2011

Projet : Comme c'est la coutume, l'AQÉI sonde ses membres pour cibler un thème de congrès au cours du mois de février de chaque année. En 2009, le Conseil d'administration avait proposé un thème dont il avait vérifié l'intérêt auprès des membres. La formule avait été gagnante.

Les membres ont donc été invités à se prononcer sur un thème et sa problématique, soit *L'évaluation environnementale à la croisée des chemins : il est temps d'innover*. "SurveyMonkey" a été l'outil utilisé pour réaliser un sondage en ligne. Il fut jugé très performant. En effet, le sondage avait été lancé le 9 février 2010 et une semaine plus tard, on rapportait 78 répondants, soit 30 % du membership (qui était à 230 à ce moment-là).

97 % ont dit oui au thème suggéré. Par contre, les réponses obtenues pour développer le thème étaient très variées.

Le Conseil d'administration a donc précisé la problématique du congrès. Le 19^e congrès annuel de l'AQÉI est finalement intitulé « *L'évaluation environnementale : la prochaine génération* ». Le but est de lancer une réflexion sur l'avenir de l'évaluation environnementale et sur les moyens d'en améliorer la performance en tant qu'outil d'aide à la décision. Parmi les questions abordées : comment intégrer l'information en provenance de multiples études sectorielles en un tout cohérent qui permettrait d'identifier les enjeux d'un projet spécifique, d'une politique, d'un plan ou d'un programme en vue de la prise de décision ?

Partant de là, Nicolas Juneau a accepté de représenter le Conseil d'administration au sein du comité organisateur, Gilles Côté a choisi d'en faire partie également. Et plusieurs membres ont répondu à l'invitation lancée dans le sondage : Sylvie Côté de DESSAU, Hugo Robitaille du Groupe Hémisphères, Cédric Bourgeois de Transfert Environnement et Joanna Eyquem de Parish Geomorphic Ltd. Sylvie Côté a accepté la présidence du comité. Françoise Mondor, coordonnatrice de l'AQÉI, complète l'équipe.

Organisation : L'équipe a conçu un programme en trois volets. D'abord, un état des lieux avec un conférencier principal suivi d'un débat. Dans un second volet : une série de huit présentations de cas d'application de différentes approches méthodologiques pour évaluer les impacts. Le choix des cas d'application a été le résultat d'un appel de communications dans tout le réseau de l'AQÉI. Dans un troisième volet : les réactions au contenu du congrès et les attentes de différents représentants d'organismes publics et privés, suivi d'un débat final. Pratiquement, tous les membres du comité organisateur sont mis à contribution, soit pour présenter un exposé, soit pour animer une des séances. Au total, 21 personnes ressources ont accepté de participer activement au congrès.

Un programme préliminaire a paru sur le site Internet de l'AQÉI dès le mois de septembre et dès le début d'octobre, paraissait un programme pratiquement complet. Comme l'an dernier, l'ensemble

du congrès se déroule en plénières afin de permettre au plus grand nombre de participer activement à toutes les présentations et à tous les échanges prévus au programme.

La campagne de financement est en cours. L'appel de financement s'appuie sur un plan de visibilité bonifié au fil des ans, dans lequel on distingue toujours trois catégories : partenaires, collaborateurs et associés. Ce plan peut être consulté sur la page Internet du congrès. La visibilité des contributeurs est assurée au fil des entrées sur la page Internet du congrès.

<http://www.aqei.qc.ca/neuf/Congres2011.html>

Bilan : À venir dans le prochain rapport d'activités.

2.6 LUNCHS CONFÉRENCES

Préambule : La qualité des personnes-ressources et la diversité des sujets traités suscitent une diversité du côté des participants membres de l'AQÉI qui attirent à leur tour des collègues non membres. La dynamique est intéressante et c'est à l'occasion de ces lunchs qu'il est possible de mousser des activités ou des dossiers importants de l'AQÉI.

Grâce à Jean Hébert, avec la collaboration de Kelly LeBlanc, tous deux membres du Conseil d'administration, l'AQÉI a réussi à organiser sept lunchs conférences au cours de l'année 2010 et six d'entre eux ont pu être réalisés à Montréal et à Québec.

Un sondage-éclair concernant le lieu de rendez-vous à Montréal a été réalisé auprès des membres au mois de décembre 2009. Il en est résulté que le lieu de rendez-vous le plus pratique, accessible avec un rapport qualité/prix intéressant demeure le salon Narcisse du restaurant Chez Chine au Holiday Inn Select Montréal-Centre-Ville, un endroit utilisé par l'AQÉI depuis plusieurs années.

En ce qui concerne Québec, le restaurant Initiale « Relais Gourmand » demeure un lieu tout à fait approprié, intéressant et accueillant, agrémenté d'un menu de haute gamme à un prix raisonnable.

Réalisations : 3 février à Montréal et 23 avril à Québec

Un climat de changement : des solutions à la crise économique

Karel Mayrand, Directeur général, Fondation Suzuki au Québec

Assistance : 21 à Montréal et 16 à Québec

23 février à Québec et 3 mars à Montréal

Défis et dilemmes de l'évaluation environnementale de projets miniers

Benoît Taillon, Consultant en gestion environnementale, Pigamon inc.

Assistance : 12 à Québec et 31 à Montréal

1 avril à Montréal seulement

Le programme Suivi de l'état du Saint-Laurent : constat, concertation et vigilance

Martin Jean, chargé de projets, Environnement Canada

Assistance : 26 à Montréal

6 mai à Montréal et 19 mai à Québec

L'analyse de cycle de vie (ACV) environnementale et sociale et le développement durable

Jean-Pierre Revéret, professeur, Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, École des Sciences de la gestion, UQÀM

Assistance : 44 à Montréal et 30 à Québec

10 juin à Québec et 16 juin à Montréal

Retour sur le 30e congrès annuel de l'IAIA tenu à Genève en avril 2010

Éric Giroux, président de l'AQÉI, Directeur régional – Québec, SNC-Lavalin Environnement

Assistance : 10 à Québec et 15 à Montréal

La présentation en format PPT est accessible sur le site de l'AQÉI :

<http://www.aqei.qc.ca/neuf/listact.html#2010>

30 septembre à Montréal et 7 octobre à Québec

La prise en compte rigoureuse des effets cumulatifs dans le cadre des évaluations environnementales fédérales : réalité ou fiction ?

Francis Jacques, boursier AQÉI 2010

Assistance : 37 à Montréal et 24 à Québec

L'essai de Francis Jacques en format PDF ainsi que sa présentation en format PPT sont accessibles sur le site de l'AQÉI : <http://www.aqei.qc.ca/neuf/listact.html#2010>

21 octobre à Montréal et 3 novembre à Québec

Un véritable challenge : l'intégration des exigences en matière de biodiversité dans la réalisation de l'étude d'impact du Projet minier Simandou situé en République de Guinée

Chantal Roy, chargée de projets, SNC-Lavalin Environnement

Assistance : 30 à Montréal et 17 à Québec

Bilan : Les lunchs conférences demeurent au fil des ans une activité qui répond bien au besoin de rencontre et d'échanges entre les membres à Montréal et à Québec. Trois lunchs conférences sont en préparation pour la saison hiver/printemps 2011.

2.7 BOURSES AQÉI 2010

Préambule : Une suite a été donnée à la proposition de Ginette Lajoie, présidente de l'AQÉI en 2008 de mettre sur pied un programme de bourses pour les étudiants. Ce dossier a été développé et présenté à l'Assemblée générale des membres en novembre 2009.

Projet : L'appel de candidatures a été préparé par Véronique Bussières et Francis Michaud, tous deux membres du Conseil d'administration avec la collaboration de la coordonnatrice de l'AQÉI (voir le formulaire de demande de bourses dans l'Annexe 3 du présent rapport). Il a été lancé le 31 janvier 2010 sur le site Internet de l'AQÉI et dans tout le réseau universitaire québécois tant anglophone que francophone. L'envoi a été acheminé par courriel à tous les départements directement ou indirectement reliés au domaine de l'évaluation environnementale et sociale. La liste des départements et leur courriel respectif a été montée par Véronique Bussières et Kelly LeBlanc, toutes deux membres du Conseil d'administration, et a été complétée avec le courriel de tous les professeurs qui font partie du réseau de l'AQÉI (membres actuels, anciens membres, conférenciers de passage). Un comité de sélection a été formé parmi les membres du Conseil d'administration pour les fins d'évaluation des dossiers : les responsables Véronique Bussières et Francis Michaud se sont entourés de Gilles Côté, Jean Hébert et Mario Heppell.

Réalisation : L'appel de candidatures a porté fruit puisque 34 candidatures ont été reçues avant la date limite de dépôt du 31 mars 2010. Sur les 34 dossiers, 29 ont été jugés complets et ont été évalués sur la base d'une grille d'évaluation élaborée par le comité de sélection.

Les deux récipiendaires de la première Bourse AQÉI 2010 d'une valeur de 3 000 \$ sont :

1. Marie-Claude Provost, étudiante à la Maîtrise en Géographie de l'Université de Montréal, pour son projet de recherche intitulé : **Dynamique de la biodiversité dans la Serra do Itajal : une approche bioacoustique de la conservation ;**
2. Francis Jacques, étudiant à la maîtrise en Environnement au Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke, pour son projet de recherche intitulé : **Analyse des limites de l'évaluation des effets cumulatifs dans le cadre de l'application de la Loi Canadienne sur l'évaluation environnementale.**

Ayant terminé son essai, Francis Jacques a été invité à présenter le résultat de sa recherche lors d'un lunch conférence de l'AQÉI. Marie-Claude Provost est déjà invitée dans le cadre d'un lunch conférence prévu en 2011.

Toute l'information sur le programme de bourses et sur les deux récipiendaires se trouve sur le site Internet de l'AQÉI : <http://www.aqei.qc.ca/aqei/Bourses2010.htm>

Bilan : Un premier bilan a été déposé au Conseil d'administration par Francis Michaud au mois de juillet 2010. Il s'est agi d'un exercice de réflexion interne afin d'améliorer l'efficacité du comité pour la prochaine édition.

Suite : Un Programme de bourses AQÉI bonifié fera l'objet d'un appel de candidatures en janvier 2011.

2.9 REPRÉSENTATION DE L'AQÉI AU SEIN D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES

IAIA : L'AQÉI est membre affilié de l'*International Association for Impact Assessment* (IAIA) depuis les débuts de l'association en 1992, et a toujours été représentée dans ses congrès annuels. Cette année, Éric Giroux, président de l'AQÉI, a participé au 30^e congrès de l'IAIA 2010 qui a eu lieu à Genève, Suisse du 6 au 11 avril 2010. Le thème : **The Role of Impact Assessment in Transitioning to the Green Economy.**

Le président a présenté les éléments-clés de ce congrès au cours d'un lunch conférence de l'AQÉI tenu en juin 2010 à Montréal et à Québec. Les points clés sont présentés en format PPT et le fichier est accessible sur le site de l'AQÉI : <http://www.aqei.qc.ca/neuf/listact.html#2010>

L'IAIA s'était engagée en 2008 dans une démarche avec les affiliées et également avec le SIFÉE pour veiller notamment à la traduction anglaise/française/espagnole de documents d'intérêt pour l'ensemble des membres. À la demande de l'IAIA, l'AQÉI a accepté de donner un coup de pouce pour la traduction française de certains documents, ce que Kelly LeBlanc, membre du Conseil d'administration a accepté de faire bénévolement. Mais l'ampleur de la tâche relié à un souci de compréhension des termes véhiculés d'un pays à l'autre, et à un souci de systématisation de la traduction, ont fait en sorte que le président de l'AQÉI a demandé à l'IAIA de faire appel au SIFÉE pour ce type de tâche ou encore, de se munir d'un expert en traduction connaissant le domaine de l'évaluation d'impacts.

Standards de l'IAIA pour les professionnels de l'évaluation d'impacts

Parmi les efforts consacrés au développement professionnel de ses membres à l'échelle internationale, l'IAIA a formé un comité (*Training and Professional Development Committee*) pour développer des normes de bonne pratique. Alors que des standards existent dans plusieurs pays où les professionnels sont déjà encadrés par des réglementations en matière d'évaluation d'impacts, ils sont inexistant dans plusieurs pays en développement. C'est pourquoi l'IAIA croit que des normes internationales pourraient avoir un effet bénéfique sur la qualité de la pratique de l'évaluation d'impacts.

À la suite d'une demande de l'IAIA, un message a été véhiculé aux membres de l'AQÉI afin de réviser le tableau des standards de l'IAIA. Cette requête de l'IAIA n'a eu que très peu d'échos parmi les membres de l'AQÉI...

SIFÉE : L'AQÉI est une association affiliée au Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE) et elle a un siège au sein de son Conseil d'administration depuis les débuts de l'organisme en 1997.

Jean Hébert, vice-président de l'AQÉI, demeure en poste pour une troisième année consécutive comme secrétaire-trésorier du SIFÉE. Il a été présent au 15^e colloque international du SIFÉE qui a eu lieu à Paris en septembre 2010.

Le Colloque international du SIFÉE a été organisé sous le thème : **L'efficacité des évaluations environnementales dans l'atteinte des objectifs du développement durable – application à la gestion de la biodiversité.** Il aura attiré un nombre important de participants (environ 300). Plusieurs consultants québécois auront eu la possibilité de présenter une conférence dans le cadre de ce colloque.

3. DOSSIERS SPÉCIAUX – Projets et réalisations

3.1 ENCADREMENT ÉTHIQUE DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Préambule : L'an dernier, le rapport d'activités indiquait qu'un document de réflexion de la part de deux membres de l'ancien Conseil d'administration recommandait l'adoption de principes éthiques en matière d'octroi de contrats à des administrateurs, non pas par l'adoption d'un code d'éthique mais possiblement par le biais d'une modification à l'article 27 des Règlements généraux de l'AQÉI.

Réalisation : L'article 27 sur les Compensations dans les Règlements généraux de l'AQÉI a fait l'objet d'une proposition de modification par Elisabeth Patterson, membre du Conseil d'administration. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par les administrateurs, comme en fait foi la dixième résolution (voir la liste des résolutions en Annexe 1).

Cette modification fait partie de l'ordre du jour de la présente Assemblée générale de l'AQÉI car elle doit être ratifiée par l'ensemble de ses membres.

3.2 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES) COMME OUTIL DE PLANIFICATION

3.2.1 PLAN NORD

Préambule : En avril 2010, les membres du Conseil d'administration de l'AQÉI ont été informés d'une démarche entreprise par le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) relativement au cadrage d'une EES du secteur des transports dans le territoire de la Baie-James.

Considérant que le Plan Nord prôné par le gouvernement du Québec est en développement, il est fortement suggéré que l'AQÉI adresse une lettre la ministre Nathalie Normandeau, responsable du Plan Nord et présidente du Comité interministériel sur le Plan Nord recommandant la réalisation d'une EES du Plan Nord.

L'EES fait partie des grands dossiers que l'AQÉI porte depuis plusieurs années et le Conseil d'administration considère avoir le bagage nécessaire pour le mettre de l'avant encore une fois.

Réalisation : Une lettre, signée par le président de l'AQÉI, a été adressée le 7 juin 2010 à Madame Nathalie Normandeau, Vice première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, en faveur de la réalisation d'une EES du Plan Nord. La lettre a été envoyée en cc aux ministres du MDDEP, des Transports et à celui des Affaires autochtones, ainsi qu'au sous-ministre associé au Plan Nord (MRNF), à la présidente du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James et au président du Comité consultatif de l'Environnement Kativik.

La ministre Normandeau a répondu en date du 5 juillet 2010 qu'elle appréciait notre intervention.

Les membres ont été informés par courriel de la correspondance entre l'AQÉI et la ministre. Le tout est disponible sur le site Internet de l'AQÉI :

<http://www.agei.qc.ca/posit/RecommandationEESduPlanNord.htm>

Un dossier à suivre...

3.2.2 DÉVELOPPEMENT DES HYDROCARBURES AU QUÉBEC

Préambule : À la réunion du Conseil d'administration de l'AQÉI du 10 septembre 2010, il est fait état du débat engendré dans tous les milieux par l'exploration actuelle des gaz de schiste dont l'aval a été donné par le gouvernement du Québec et du mandat donné au BAPE pour répondre aux questions du public sans évaluations d'impacts environnementaux disponibles.

Il a été convenu à l'unanimité d'acheminer une lettre dite « d'information » à la ministre Normandeau et au nouveau ministre du MDDEP, Pierre Arcand. À la ministre Normandeau, l'AQÉI

a concentré son message sur le lien entre le Plan Nord et le débat actuel, pour lui rappeler que l'AQÉI recommande depuis plusieurs années la mise en place au Québec d'une procédure d'évaluation environnementale stratégique des initiatives, plans et programmes gouvernementaux, afin de créer les conditions favorables au développement de solutions durables. Au ministre Arcand, une demande de rencontre a été ajoutée à la lettre pour lui expliquer en quoi consiste la démarche d'EES.

Les deux lettres ont été envoyées le 17 septembre 2010 ainsi qu'une lettre d'information destinée aux médias.

La réponse du ministre Arcand n'a pas tardé puisqu'une rencontre au cabinet du ministre a eu lieu le 7 octobre 2010. Le président de l'AQÉI, Éric Giroux, était accompagné de Louise Fecteau, membre du Conseil d'administration. Tous deux ont participé à une rencontre d'une heure avec deux attachés politiques du cabinet. Un document en format PPT a servi à la présentation de l'AQÉI. Intitulé *L'évaluation environnementale stratégique : Contexte et recommandations*, le document fut réalisé par Louise Fecteau, avec la collaboration des membres du Conseil d'administration. Le document est accessible sur le site Internet de l'AQÉI : <http://www.aqei.qc.ca/posit/index.htm>

Encore là, les membres ont pu prendre connaissance par courriel de la démarche de l'AQÉI et plusieurs d'entre eux ont salué les actions entreprises par le Conseil d'administration.

Dossier à suivre... Est-ce que les attachés politiques ont produit un compte rendu de la rencontre ? Est-ce que ce compte rendu a été acheminé aux instances concernées ? Aucune réponse n'a été apportée jusqu'à maintenant.

3.3 LA RÉFORME DE LA LOI CANADIENNE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (LCÉE)

Préambule : Il semble que l'examen de la LCÉE aura lieu possiblement en décembre 2010 ou au début de janvier 2011 (la date n'est pas encore fixée) à la Chambre des Communes à Ottawa devant le Comité permanent de l'environnement et du développement durable. L'AQÉI devra se préparer rapidement à soumettre un mémoire devant ce Comité puisqu'elle peut être convoquée à deux jours d'avis. Elle est inscrite parmi les organisations qui déposeront un mémoire.

Elle est également ouverte à l'idée de présenter une position commune avec ses « associations sœurs », comme l'*Ontario Association for Impact Assessment (OAIA)*. En effet, le nouveau président de l'OAIA a adressé à l'AQÉI un message d'intérêt en ce sens le 2 novembre 2010.

Dossier à suivre...

3.4 SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES : DIALOGUE...

Préambule : En 2008, l'AQÉI a été invitée à une série de séances de « dialogue sur la mise au point du processus de sélection d'un site pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien » de la Société de gestion des déchets nucléaires.

Une première réunion a eu lieu à Montréal le 15 octobre 2008, puis une deuxième rencontre a eu lieu au Nouveau-Brunswick les 13 et 14 octobre 2009. Claude Tessier, représentant de l'AQÉI, y était et il avait produit un compte rendu qui avait paru dans le rapport d'activités précédent.

Dossier à suivre : Aucune rencontre n'a eu lieu au cours de l'année 2010. Par ailleurs, Claude Tessier a tout de même produit un compte rendu de l'avancement de ce dossier qui se trouve à l'Annexe 4 du présent rapport d'activités.

3.5 SEFA - LA BANQUE DE RÉFÉRENCES SUR LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Préambule : Voici un extrait du rapport d'activités de 2008 à ce sujet :
« On rappelle qu'en 2007, le Conseil d'administration a décidé de retirer la banque de références sur le suivi environnemental (SEFA) du site Internet de l'AQÉI pour deux raisons principales : a) ce service ne répondait plus au besoin exprimé par les membres six ans plus tôt (selon les résultats d'un sondage), et b) l'absence d'intérêt manifeste de partenaires financiers pour entretenir et développer la banque.

Le suivi environnemental demeure un maillon encore bien faible de l'évaluation environnementale et l'accès aux résultats des programmes de suivi, quoique très difficile comme on a pu le vivre dans le projet SEFA, reste encore la voie à poursuivre si on souhaite améliorer l'ÉE. Il faut souligner que SEFA a rencontré beaucoup de résistance face justement à l'accès sur le site Internet de l'AQÉI des copies PDF des rapports de suivi et cela constitue un facteur essentiel à retenir dans la viabilité d'une telle banque.

Le Conseil d'administration s'est posé sérieusement la question de l'intérêt à transférer cette banque dans un autre organisme puisque le logiciel a besoin d'être mis à jour après 5 ans d'usage tout comme la banque de références elle-même. Un transfert aurait donc été souhaitable rapidement. »

En 2008, il y avait eu un premier échange sur le sujet entre le directeur général du SIFÉE et le président de l'AQÉI qui n'avait abouti à rien de concret.

Dossier à fermer : En 2009-2010, devant aucun résultat probant. Il est proposé de fermer ce dossier.

3.6 AFFICHAGE SUR LE SITE INTERNET DE L'AQÉI ET OUTILS DE COMMUNICATION À DÉVELOPPER

Réalisation : Depuis maintenant deux ans, le Conseil d'administration a opté pour un affichage direct sur le site Internet de l'AQÉI d'offres d'emploi, de publications et d'événements provenant des membres de l'AQÉI.
<http://www.aqei.qc.ca/neuf/Affichage.htm>

Dossier à suivre : En 2011, il sera question du développement éventuel d'outils de communication complémentaires au courriel et au site Internet, comme le blogue et Youtube par exemple. Il faudra évaluer les avantages et inconvénients et le coût relié au développement de ces outils.

Document rédigé par
Françoise Mondor, coordonnatrice,
révisé par
le Conseil d'administration
et déposé à
l'Assemblée générale annuelle des membres de l'AQÉI, le 18 novembre 2010

NOTE : Les rapports d'activités sont disponibles sur le site Internet de l'AQÉI depuis 1999
<http://www.aqei.qc.ca/publi/index.htm>

ANNEXE 1

Résolutions du Conseil d'administration de l'AQÉI 2009-2010

1ère Résolution AQÉI 4 novembre 2009 :

Nomination des officiers

À la présidence : *Éric Giroux*
À la vice-présidence : *Jean Hébert*
Au poste de secrétaire-trésorier : *Francis Michaud*

*Proposée par Gilles Côté
Secondée par Mario Heppell
Proposition adoptée à l'unanimité.
Nomination acceptée respectivement par Éric Giroux, Jean Hébert et Francis Michaud.*

2e Résolution AQÉI 3 décembre 2009 :

Deux signatures sur trois sont nécessaires pour les documents de la corporation « Association québécoise pour l'évaluation d'impacts » comportant des engagements financiers. Éric Giroux, président et Françoise Mondor, coordonnatrice, demeurent signataires au compte et

Sur une proposition de Mario Heppell, secondée par Nicolas Juneau, Francis Michaud — secrétaire-trésorier, nouvellement nommé en remplacement de Danielle Lussier —, est la troisième personne désignée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3e résolution AQÉI 29 janvier 2010 :

Proposition : Dans tous les cas où les administrateurs souhaitent qu'un administrateur rende des services jugés extraordinaires pour l'AQÉI et qu'une rémunération soit nécessaire en vertu de l'article 27 des règlements généraux, les administrateurs devront prendre la décision de le rémunérer par résolution, l'administrateur en question quittant la réunion lors du vote. La résolution devra par ailleurs être précédée d'un préambule (« attendu que ») expliquant pourquoi les administrateurs jugent que les services sont extraordinaires et pourquoi il a été décidé que les services soient rendus par cet administrateur. Toutes les décisions du Conseil d'administration relatives à ce type de décision devraient être inscrites dans le rapport d'activités remis aux membres lors de l'Assemblée générale annuelle.

*Proposée par Mario Heppell
Secondée par Nicolas Juneau
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

4e résolution AQÉI 29 janvier 2010

*Sur une proposition d'Elisabeth Patterson, secondée par Mario Heppell, il est résolu de reconduire le montant de 1 351,00 \$ affecté aux frais de représentations de l'AQÉI au 30e Congrès de l'IAIA qui se tiendra à Genève en avril 2010 et au 15e Colloque du SIFÉE qui se tiendra à Paris en septembre 2010. Ce montant paiera les frais d'inscription du président de l'AQÉI à ces deux événements internationaux et une partie des frais reliés aux visites techniques.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

5e résolution AQÉI 29 janvier 2010

*Sur une proposition de Gilles Côté, secondée par Francis Michaud, il est résolu de transférer de l'encaisse un montant total de 3 739,00 \$ dans le Fonds pour les fins d'intervention de l'AQÉI (organisation d'un atelier et/ou rédaction d'un mémoire, etc.) aux consultations publiques sur la révision de la Loi canadienne pour l'évaluation environnementale (LCÉE).
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

6e résolution AQÉI 29 janvier 2010

Sur une proposition de Nicolas Juneau, secondée par Jean Hébert, il est résolu de transférer de l'encaisse un montant total de 7 000,00 \$ dans le Fonds pour les fins du programme de Bourses AQÉI 2010, ce montant incluant deux bourses de 3 000 \$ et les honoraires de coordination nécessaires pour la réalisation de ce programme.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

7e résolution AQÉI 25 mars 2010

Sur une proposition de Kelly LeBlanc, secondée par Gilles Côté, il est convenu à l'unanimité que toute dépense reliée à la formation d'un des membres du CA dans le cadre d'une activité financée en tout ou en partie par l'AQÉI, doit être préalablement consentie par le CA et le choix du ou des cours doit être fait en collaboration avec la personne désignée pour représenter l'AQÉI qui, en retour, présentera le fruit de sa formation devant les membres à l'occasion d'un lunch conférence de l'AQÉI.

8e résolution AQÉI 2 juin 2010

Sur une proposition de Jean Hébert, secondée par Francis Michaud, il est résolu d'accorder à la coordonnatrice de l'AQÉI un ajustement de son taux horaire de 1,9 suivant l'indice des prix à la consommation de Statistiques Québec pour 2010, cette référence devant être la source à consulter pour les fins d'ajustement annuel à venir. Cet ajustement est applicable rétroactivement depuis le 1 avril.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

9e résolution AQÉI 10 septembre 2010

Sur une proposition de Nicolas Juneau, secondée par Elisabeth Patterson, il est résolu que le Conseil d'administration peut être composé d'un minimum de 9 et d'un maximum de 11 administrateurs (tel que stipulé à l'article 21 des règlements généraux de l'AQÉI). Sur la base d'une recherche de représentativité d'un nombre maximum de milieux au sein du Conseil d'administration, les candidats potentiels doivent être intéressés par les domaines de l'évaluation d'impacts et de l'évaluation environnementale, quels que soient leurs champs d'expertise ou d'application. Avec un souci de diversité, l'AQÉI accorde préséance à un minimum de 6 et à un maximum de 8 représentants des milieux suivants qu'elle juge « prioritaires » :

- Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE)
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)
- Consultant
- Organisation autochtone
- Université
- Producteur d'énergie
- Promoteur
- Milieu de la gestion, comptabilité

Pour combler les autres postes au sein du Conseil d'administration afin d'atteindre le nombre minimum de 9 ou maximum de 11 membres, les candidats peuvent provenir de n'importe quel milieu en lien avec le domaine de l'évaluation d'impacts et de l'évaluation environnementale, n'excluant pas les milieux "prioritaires" déjà identifiés, dont par exemple :

- ◆ Autre ministère ou agence du Gouvernement fédéral
- ◆ Autre ministère ou agence du Gouvernement provincial
- ◆ Organisation non gouvernementale
- ◆ Groupe communautaire
- ◆ Milieu municipal
- ◆ Milieu agricole ou rural
- ◆ Association regroupant des professionnels
- ◆ Milieu de la santé
- ◆ Autre milieu...

La proposition est adoptée par la majorité des membres du CA. Mario Heppell aurait souhaité que le milieu des associations regroupant des professionnels fasse partie des milieux jugés « prioritaires » par le CA.

10e résolution AQÉI 10 septembre 2010 (suite de la résolution prise le 29 janvier 2010)

L'ancien article 27 des règlements généraux de l'AQÉI est remplacé par l'article ci-dessous.

27. Les administrateurs auront le droit de se faire rembourser par la corporation toute dépense raisonnable qu'ils pourront encourir lors des réunions des administrateurs ou lors des assemblées des membres ou qu'ils pourront autrement encourir dans le cadre des activités de la corporation.

Par ailleurs, tout administrateur qui, suite à une demande du Conseil d'administration, rend des services extraordinaires pour la corporation pourra recevoir une rémunération supplémentaire qui sera déterminée par les administrateurs. Dans un tel cas, le Conseil d'administration doit prendre la décision par résolution et l'administrateur en question doit quitter la réunion lors du vote. La résolution devra être précédée d'un préambule (« attendu que ») expliquant pourquoi les administrateurs jugent que les services sont extraordinaires et pourquoi il a été décidé que les services soient rendus par cet administrateur. Toutes les décisions du Conseil d'administration relatives à ce type de décision doivent être inscrites dans le rapport d'activités remis aux membres lors de l'Assemblée générale annuelle.

Proposée par Mario Heppell, secondée par Gilles Côté, la proposition est adoptée à l'unanimité.

11e résolution AQÉI 19 octobre 2010

Proposé par Francis Michaud, secondé par Nicolas Juneau, les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2010 tels que préparés et présentés par la vérificatrice comptable Aline Desormeaux, sont adoptés à l'unanimité. Les états financiers pourront donc être présentés à l'assemblée générale des membres le 18 novembre prochain pour fins d'entérinement.

ANNEXE 2

Identification des critères de sélection des candidats potentiels au sein du Conseil d'administration

(Adoptée par résolution du Conseil d'administration le 12 octobre 2001, révisée et adoptée par résolution le 10 septembre 2010)

Le Conseil d'administration peut être composé d'un minimum de 9 et d'un maximum de 11 administrateurs (tel que stipulé à l'article 21 des règlements généraux de l'AQÉI). Sur la base d'une recherche de représentativité d'un nombre maximum de milieux au sein du Conseil d'administration, les candidats potentiels doivent être intéressés par les domaines de l'évaluation d'impacts et de l'évaluation environnementale, quels que soient leurs champs d'expertise ou d'application. Avec un souci de diversité, l'AQÉI accorde préséance à un minimum de 6 et à un maximum de 8 représentants des milieux suivants qu'elle juge « prioritaires » :

- ◆ Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE)
- ◆ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)
- ◆ Consultant
- ◆ Organisation autochtone
- ◆ Université
- ◆ Producteur d'énergie
- ◆ Promoteur
- ◆ Milieu de la gestion, comptabilité

Pour combler les autres postes au sein du Conseil d'administration afin d'atteindre le nombre minimum de 9 ou maximum de 11 membres, les candidats peuvent provenir de n'importe quel milieu en lien avec le domaine de l'évaluation d'impacts et de l'évaluation environnementale, n'excluant pas les milieux "prioritaires" déjà identifiés, dont par exemple :

- ◆ Autre ministère ou agence du Gouvernement fédéral
 - ◆ Autre ministère ou agence du Gouvernement provincial
 - ◆ Organisation non gouvernementale
 - ◆ Groupe communautaire
 - ◆ Milieu municipal
 - ◆ Milieu agricole ou rural
 - ◆ Association regroupant des professionnels
 - ◆ Milieu de la santé
 - ◆ Autre milieu...
-



ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE
POUR L'ÉVALUATION
D'IMPACTS

C.P. 785, Succursale Place d'Armes
Montréal, QC, H2Y 3J2
514-990-2193

mondorf@aqei.qc.ca <http://www.aqei.qc.ca>

PROGRAMME DE BOURSES OFFERTES PAR L'AQÉI EN 2010

L'AQÉI a le plaisir de présenter un programme de bourses adressé à des étudiants de niveau supérieur dans le domaine de l'évaluation d'impacts environnementaux et / ou sociaux.

MISSION DE L'AQÉI

Regrouper toute personne, professionnelle ou non, intéressée par l'évaluation d'impacts et à son utilisation dans le processus de planification et de prise de décision afin :

- ✚ D'échanger sur des expériences et des problématiques ;
- ✚ D'améliorer la qualité professionnelle de l'évaluation d'impacts ;
- ✚ De généraliser et améliorer l'utilisation de l'évaluation d'impacts ;
- ✚ D'établir des liens de collaboration avec des associations canadiennes ou internationales visant des objectifs similaires.

OBJECTIF DU PROGRAMME DE BOURSES

- Stimuler la recherche et soutenir les étudiants dans le domaine de l'évaluation d'impacts au Québec.

DÉTAILS DU PROGRAMME DE BOURSES

- Sujet de recherche sur l'évaluation d'impacts environnementaux et / ou sociaux ;
 - Financement pour le travail de terrain ou la rédaction de mémoire ou thèse ou essai ;
 - Livrables :
 - Article (format académique) présentant les résultats de recherche et
 - Présentation devant les membres de l'AQÉI lors :
 - De l'Assemblée générale annuelle ou
 - D'un lunch conférence organisé par l'AQÉI.
- P.S. L'article est accepté dans l'une ou l'autre langue officielle. Dans l'éventualité où l'article est soumis en anglais, il devra être accompagné d'un résumé en français. La présentation devra se dérouler en français.

MONTANT DES BOURSES

- Deux bourses pour l'année 2010 : 3 000 \$ par bourse non renouvelable.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Étudiant inscrit dans un programme à temps plein dans une université québécoise ;
- Niveau de scolarité : diplôme de 2e cycle ou maîtrise ou doctorat ;
- Étudiant effectuant présentement des travaux de recherche sur l'évaluation d'impacts environnementaux et / ou sociaux ;
- Ne pas être membre du Conseil d'administration de l'AQÉI, ni être de la famille immédiate d'un administrateur de l'AQÉI ;
- Ne pas être un ancien récipiendaire de la bourse (critère applicable à la deuxième année du programme).

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Le formulaire de demande dûment rempli (voir pages suivantes) ;
- Une preuve d'inscription à temps complet dans un programme d'études supérieures, de maîtrise ou de doctorat dans une université québécoise durant la période d'inscription à la bourse (hiver 2010) ;
- Un relevé officiel de notes des études universitaires au cours de la dernière année.

Tout dossier incomplet sera rejeté. La date limite de dépôt des candidatures : **31 mars 2010**

Tous les documents devront être acheminés par courriel seulement à l'AQÉI à l'adresse : mondorf@aqei.qc.ca

ÉCHÉANCIER 2010

- Du 30 janvier au 31 mars : Période de dépôt des candidatures.
- Du 1 avril au 15 mai : Analyse des dossiers par un comité de sélection.
- Fin juin 2010 : Annonce aux deux récipiendaires et sur le site Internet de l'AQÉI.
- 30 juillet 2010 : Dépôt du premier versement (2 000 \$) à chacun des récipiendaires.
- Date variable : Dépôt du dernier versement (1 000 \$) à chacun des récipiendaires lors de leur présentation devant les membres de l'AQÉI (à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle ou d'un lunch conférence) et du dépôt de l'article présentant les résultats de la recherche.



ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE
POUR L'ÉVALUATION
D'IMPACTS

C.P. 785, Succursale Place d'Armes
Montréal, QC, H2Y 3J2
514-990-2193

mondorf@aqei.qc.ca <http://www.aqei.qc.ca>

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR L'OBTENTION D'UNE BOURSE AQÉI 2010

Ce formulaire de demande et les documents à l'appui doivent parvenir à l'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts au plus tard le 31 mars 2010 à l'adresse courriel suivante : mondorf@aqei.qc.ca

Le dossier de candidature doit contenir les éléments suivants (tout dossier incomplet sera rejeté) :

1. Le formulaire de demande dûment rempli en utilisant la police Arial 9 points.
2. Une preuve d'inscription à temps complet dans un programme d'études supérieures, de maîtrise ou de doctorat dans une université québécoise durant la période d'inscription à la bourse (hiver 2010)
3. Un relevé officiel de notes des études universitaires au cours de la dernière année.

IDENTIFICATION

NOM			
PRÉNOM			
No de matricule (sur votre relevé de notes)			
Sexe	Féminin <input type="checkbox"/>	Masculin <input type="checkbox"/>	

ADRESSE

No, rue, appartement	
Ville, Province	
Code postal	
No de téléphone	
Courriel	

PROGRAMME DE RECHERCHE FAISANT L'OBJET DE LA PRÉSENTE DEMANDE

Nom de l'université			
Département			
Diplôme postulé			
Discipline			
Spécialisation s'il y a lieu			
Date d'entrée au programme (jour/mois/année)	Jour	Mois	Année

PROJET DE RECHERCHE

Décrivez votre projet de recherche en précisant le titre, la problématique, les objectifs, la méthodologie et les résultats escomptés. Expliquez en quoi le projet s'inscrit dans les champs d'intérêt de l'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts. Décrivez en quelques mots vos objectifs de carrière.

Vous devez rédiger votre texte dans l'espace prévu dans cette page. Aucune annexe ne sera acceptée.

LETTRES D'APPUI

Précisez le nom et les coordonnées de la personne à la direction de la recherche, de votre mémoire, de votre thèse ou de votre essai, et le nom et coordonnées d'un deuxième répondant.

Premier répondant

Prénom et nom	
Université	
Fonction	
Adresse	
No de téléphone et poste	
Courriel	

Deuxième répondant

Prénom et nom	
Université	
Fonction	
Adresse	
No de téléphone et poste	
Courriel	

Téléchargez la page suivante et la remettre à chacune des personnes ciblées pour évaluer votre candidature. Le texte doit être rédigé dans l'espace prévu. Aucune annexe ne sera acceptée.

Les lettres d'appui doivent être envoyées directement à l'AQÉI par courriel (mondorf@aqei.qc.ca) par les personnes qui les rédigent, en respectant la date limite du 31 mars 2010.

LETTRE D'APPUI

Identification du candidat (Prénom et Nom) :

Signature : _____

Date : _____

Nom du signataire en lettres moulées : _____

Lettre signée et numérisée à envoyer par courriel à l'AQÉI mondorf@agei.gc.ca au plus tard le 31 mars 2010, date limite de dépôt des candidatures.

ANNEXE 4

Compte rendu des correspondances avec la Société de gestion des déchets nucléaires 2010

Il n'y a pas eu de réunion publique où l'AQÉI a été invitée à participer en 2010. Toutefois l'AQÉI reçoit à l'occasion des documents d'informations sur le projet.

En mars 2010 l'AQÉI a reçu le document **de mise en œuvre de la gestion adaptative progressive 2010 à 2014**.

Ce document fait état du plan canadien de gestion du combustible nucléaire irradié et des priorités pour les 5 prochaines années. Le document est très orienté sur les étapes de participation des publics. Il est clair que la SGDN met énormément d'effort dans la consultation publique et cela à long terme. Pour la Société, le projet passe par la communication avec les Canadiens.

La SGDN souhaite mener une évaluation de présélection des sites potentiels au cours de cette période. Des séances d'informations publiques permettront de présenter les résultats à la population. Le document est disponible pour consultation au bureau de Claude Tessier.

On retrouve sur le site internet de la SGDN toutes les nouvelles activités ainsi que les rapports annuels.

L'adresse du site est la suivante : http://www.nwmo.ca/gestiondesdechets?language=fr_FR&

Le siège social de la Société de gestion des déchets nucléaires est situé à Toronto. L'AQÉI sera probablement appelée à participer à d'autres séances d'informations, notamment lors des conclusions de l'étude de présélection d'un site. Il serait étonnant que ce site soit situé au Québec.

Claude Tessier pour l'AQÉI, le 13 octobre 2010
